

ESPAGNE

MEETING B2B

Cosmétiques
Hygiène
Parapharmacie

2015



PROSPECTION PERSONNALISÉE SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL
« GMS, DISTRIBUTION SÉLECTIVE ET GROSSISTES »

Communauté de Madrid-Catalogne
Pays Basque-Communauté de Valence-Andalousie

- Gestion individuelle et personnalisée de votre dossier
- Flexibilité de la prestation

Quelques références



LE SECTEUR DES COSMÉTIQUES EN ESPAGNE

L'Espagne

- **4e pays client de la France** en cosmétiques
- Une **consommation de 7.3 milliards d'euros** en 2014.
- Une **dépense annuelle de 170 euros par habitant** (160€ pour la France/ le Royaume-Uni/l'Italie, 150€ pour l'Allemagne), la demande ne cesse de croître.



POURQUOI PARTICIPER À LA MISSION RENCONTRES ACHETEURS

- Connaître les enjeux et opportunités du secteur Cosmétiques – Hygiène – Parapharmacie en Espagne.
- Rencontrer des acheteurs lors de rendez-vous personnalisés.
- Présenter votre entreprise et vos produits.
- Affirmer votre présence sur ces marchés.

La Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie (CFECI) facilite votre prospection par des rencontres directes avec des acheteurs des secteurs de la Grande Distribution, de la parapharmacie, de la parfumerie,...

L'équipe d'experts sectoriels identifient pour vous les acteurs potentiels du marché, ciblent et organisent des rendez-vous avec chacun d'entre eux.



NOTRE DÉMARCHE

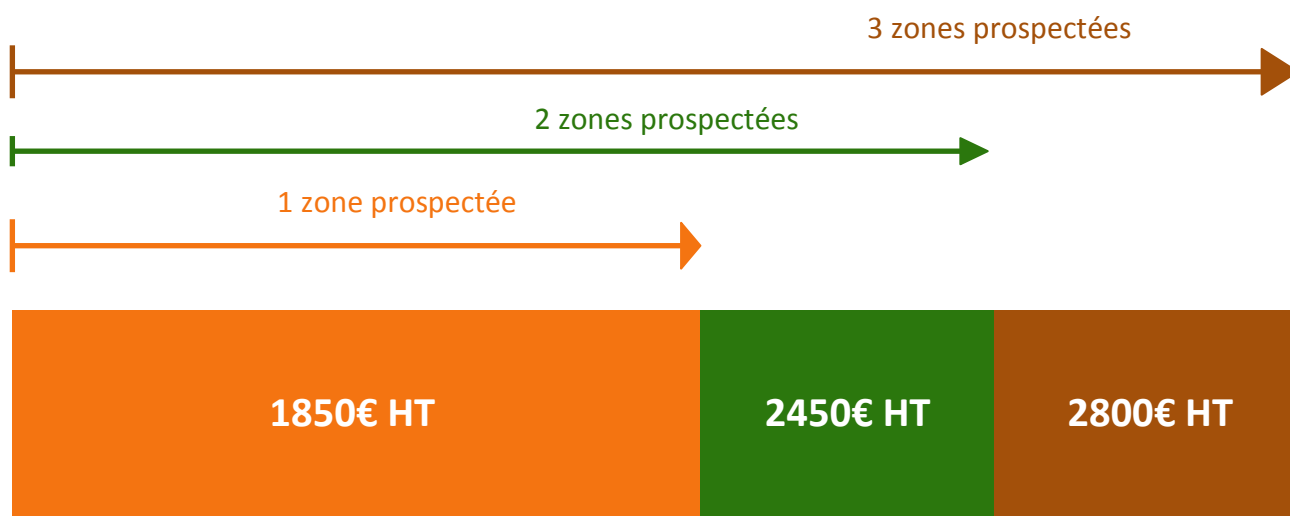
- **Organisation d'un entretien téléphonique avec l'entreprise participante** afin de connaître son projet global sur l'Espagne et identifier les prospects à contacter selon la détermination de son cahier des charges.
- **Elaboration de documents commerciaux en espagnol** suite à l'envoi de plaquettes et informations générales de l'entreprise participante à la Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie.
- **Recherche de partenaires** sur la base des informations préalablement recueillies et réalisation d'une base de contacts ciblée et qualifiée.
- **Prospection téléphonique et organisation d'un programme de rendez-vous individualisés** avec des entreprises identifiées et qualifiées selon les critères préalablement énoncés.

UN SERVICE SUR MESURE

Notre prestation de "Rendez-vous personnalisés avec acheteurs" s'adapte aux besoins de votre entreprise :

- **Selon la cible** - notre équipe centrera la prospection commerciale en fonction du cahier des charges déterminé par l'entreprise participante et des produits commercialisés : acheteur ou commercial en charge de votre catégorie de produits pour tous types de circuits (grande distribution, distributeurs, parapharmacies...).
- **Selon vos dates de disponibilité** - les rendez-vous sont programmés en fonction de vos disponibilités.
- **Selon le lieu de prospection souhaité** - la prospection pourra être déterminée par zones géographiques :
 - Communauté de Madrid
 - Catalogne
 - Pays Basque/Communauté de Valence/Andalousie.

COÛT DES DIFFÉRENTES PRESTATIONS*



DEPLACEMENT A EFFECTUER
Avant le 19 juin 2015

*Ces coûts ne comprennent pas les dépenses personnelles, les frais d'hébergement sur place, les repas, le moyen de transport pour se rendre en Espagne, le moyen de transport sur place pour se rendre aux rendez-vous ainsi que les frais liés aux assurances rapatriement, accident et bagages.

CONDITIONS DE VENTE

OBJET :

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de réalisation par la CFECI d'une prestation de services de :

RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉS AVEC ACHETEURS DU SECTEUR COSMÉTIQUES HYGIÈNE PARAPHARMACIE
COMMUNAUTÉ DE MADRID, CATALOGNE, PAYS BASQUE/COMMUNAUTÉ DE VALENCE/ANDALOUSIE

DURÉE :

La Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie (CFECI) s'engage à réaliser les services présentés précédemment pendant le délai prévu avant juin 2015.

PRIX :

Ces coûts ne comprennent pas les dépenses personnelles, les frais d'hébergement sur place, les repas, le moyen de transport pour se rendre en Espagne, le moyen de transport sur place pour se rendre aux rendez-vous ainsi que les frais liés aux assurances rapatriement, accident et bagages. La présente proposition ne tient pas compte de l'interprétariat. Pour les rendez-vous, le service d'interprétariat sera facturé sur la base journalière de 180€ HT/jour. La prestation sera facturée Hors TVA.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

La prestation débutera suite à la réception de la présente proposition signée et de la totalité du montant du service. Le règlement se fera par transfert bancaire, établi à l'ordre de la Chambre Franco Espagnole de Commerce et d'Industrie.

RELATION CONTRACTUELLE :

Le présent contrat est un contrat de prestations de services conclu entre le Bénéficiaire et la CFECI, chacune des parties conservant sa pleine et entière indépendance. Chacune des parties demeure en conséquence seule responsable, notamment vis-à-vis de ses clients, de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

NOTRE ENGAGEMENT

CONFIDENTIALITÉ :

Les deux parties s'engagent et s'obligent à ne pas dévoiler, exposer, ou publier, sans permission préalable et par écrit de l'autre partie, toute information en relation avec l'exécution du présent contrat. De même, ni l'une ni l'autre partie ne divulguera à personne pour quelque motif que ce soit les secrets commerciaux ou informations confidentielles ou informations financières ou commerciales relatives à l'autre partie qu'elle obtiendrait grâce au présent contrat.

Cette restriction continue de s'appliquer après échéance ou la résolution du présent contrat, sans aucune limite de temps. Elle ne s'applique pas aux secrets ou informations qui appartiennent au domaine public, la partie qui le révélerait ne sera donc pas fautive.

RESPONSABILITÉ :

Seule l'application de la méthodologie de la présente proposition constitue l'obligation de moyens par laquelle la CFECI s'engage. La CFECI ne peut garantir un nombre défini de rendez-vous : ils dépendront de l'intérêt que portent les sociétés contactées à vos produits.

A ce titre, la CFECI ne saurait être tenue responsable de la véracité des informations et opinions fournies par les entreprises contactées.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Si nous accusons réception de votre annulation dans les 5 jours ouvrables qui suivent la réception de votre règlement d'acompte, nous vous rembourserons votre acompte en excluant les frais engagés pour votre compte. Au delà de ce délai, la CFECI se réserve le droit de conserver l'acompte versé et de facturer le solde à votre société.

CONDITIONS ET MODIFICATIONS :

Les présentes conditions générales sont applicables sans préjudice de toute autre pacte par écrit entre les parties. Toute modification de ces conditions générales devra être réalisée par écrit signé par les représentants autorisés des deux parties.

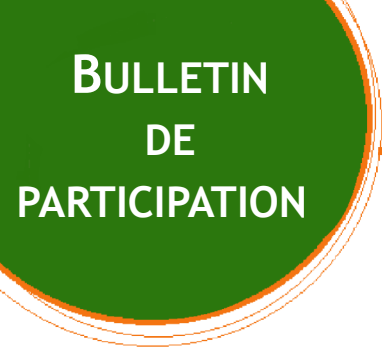
DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE :

En cas de divergences entre les Parties sur l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat, les Parties s'efforceront de les résoudre à l'amiable au terme d'une conciliation qui sera présidée par le Président de la CFECI et par le représentant de la société. Si cette conciliation n'a pas lieu, ou si, ayant lieu, elle n'aboutit à aucun accord, les Parties se soumettront aux tribunaux compétents.

Le présent contrat est soumis au droit espagnol en excluant expressément l'application de tout autre droit, en particulier les droits locaux.

Pour la résolution d'un quelconque litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties se soumettent expressément aux tribunaux compétents de la ville de Madrid, et renoncent à se prévaloir de la compétence d'autres tribunaux.

La responsabilité de la CFECI se limitera au montant de ses honoraires.



MISSION SECTEUR COSMÉTIQUES - HYGIÈNE - PARAPHARMACIE

MADRID - CATALOGNE - PAYS BASQUE/COMMUNAUTÉ DE VALENCE/ANDALOUSIE

Personne de contact agissant pour le compte de l'entreprise ci-après

Nom, Prénom: Fonction:.....

RAISON SOCIALE:
ADRESSE:
TEL: FAX:
EMAIL: WEB:
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE:
ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ:
C.A (M€) C.A à l'export (M€) EFFECTIF

Déclare, avoir pris connaissance des conditions générales de participation aux rendez-vous personnalisés avec acheteurs du Secteur Cosmétiques - Hygiène - Parapharmacie en Espagne et en respecter toutes les clauses.

- Cochez la case correspondante: [] Inscription 1 Zone 1 850€ H.T
[] Inscription 2 Zones 2 450€ H.T
[] Inscription 3 Zones 2 800€ H.T

(Zones: Communauté de Madrid - Catalogne - Pays Basque/Communauté de Valence/Andalousie)

Virement bancaire d'un montant de €, à la Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie.

(*) sous réserve de places disponibles (maximum : 5 participants).

Une facture acquittée sera adressée à l'entreprise par la CFECI à réception de ce règlement.

Table with 3 columns: DATE: / /, Bon pour engagement de participation (Cachet et signature autorisée de l'entreprise), RIB CFECI (SOCIETE GENERALE, 29, Boulevard Haussmann, 75428 - Paris Cedex 09, IBAN: FR76, Banque: 30003, Agence/Guichet: 0883, C.C.: 00037266117, RIB: 67, BIC: SOGEF RPP). Left column contains return address: Manuel MORENO, Resp. Etudes et Implantations, CFECI à Madrid, C/ Capitán Haya, 38, 4º, 28020 Madrid, Tel: +34.91.307.21.00, Fax: +34.91.307.21.01.